LE PROJET, EN UN REGARD

Racines & Héritage

Un toit pour se poser.
Un avenir pour se relever.

Trois personnes, des besoins différents. Cette illustration résume l’accueil envisagé et les possibilités d’accompagnement, selon les choix et la situation de chacune.



Être accueilli au chaud

Trouver un toit, une couverture et une présence bienveillante pour se poser.

Prendre soin de soi

Avoir accès à une douche et à des vêtements propres, dans le respect de son intimité.

Partager un repas

Manger à sa faim, reprendre des forces et renouer des liens autour d’une table.

Choisir son accompagnement

Faire le point avec un intervenant sur ses besoins et ses souhaits; être orienté vers une ressource spécialisée au besoin.

Avancer à son rythme

Selon son parcours, aller vers un logement, une formation ou un emploi; choisir aussi, si on le souhaite, d’aider à son tour.

Illustration de services envisagés. Personnes fictives; aucun centre en activité représenté.

Parcours fictifs illustrant les services envisagés. Les étapes s’adaptent à chaque personne, sans résultat ni délai garanti. L’aide d’urgence resterait offerte même sans choisir un accompagnement supplémentaire.

Gilles Filiatreault · Auteur du projet

gf_rh@hotmail.com

Racines & Héritage

Proposition au gouvernement du Québec
Itinérance et patrimoine

Un toit pour se poser. Un avenir pour se relever.

Mobiliser les églises disponibles pour accueillir des personnes en situation d'itinérance, puis transformer ces lieux en centres communautaires comprenant du logement abordable et un accompagnement vers une stabilité durable.

Accueillir pendant que l'on transforme

Mobiliser. Convenir avec les diocèses et propriétaires des ententes nécessaires. Évaluer les lieux, les besoins locaux et les conditions d'accueil.

Accueillir. Préparer un hébergement transitoire avec repas, douches, vêtements et présence humaine, pendant l'élaboration des solutions durables.

Transformer. Rénover par étapes pendant que les autres sites maintiennent l'accueil; préparer avec chaque personne le relais vers du logement ou une ressource adaptée.

Sites, capacités et calendrier restent à préciser. L'ouverture dépend des ententes, des aménagements et des autorisations.

Respecter chaque parcours

Recréer la confiance et le sentiment d'appartenance, sans jugement. L'aide d'urgence ne serait pas conditionnelle à un programme. Soutien psychosocial et spirituel, relais spécialisés, formation, emploi et entraide seraient proposés selon les besoins et les choix de chacun. Les progrès ne sont ni linéaires ni garantis.

Neuf vocations, une vie de quartier

Lieu de culte chrétien, centre communautaire, maison des jeunes, centre pour femmes, garderie, centre d'affaires, logements et condominiums, salles de réception, clinique de santé. Préserver le patrimoine et sa vocation d'entraide, tout en recréant des liens.

De la connaissance à l'action

Racines & Héritage collabore avec l'Institut canadien pour l'épanouissement humain (IHF). Une mission commune : croiser les connaissances de plusieurs disciplines pour développer des contenus et méthodes de formation adaptés, soutenir l'autonomie et l'inclusion, et apprécier les effets de l'accompagnement avec les personnes et les équipes.

Découvrir l'IHF

Les collaborations avec les banques alimentaires, Moissonneurs Solidaires, Défi Jeunesse Québec et les autres ressources du milieu restent à convenir.

Anticiper et protéger la continuité

Préparer chaque ouverture, c'est prévoir les difficultés et les moyens d'y répondre. Six mesures sont proposées, à formaliser avant le démarrage ou toute hausse de capacité.

Capacité adaptée. Valider bâtiments, effectifs et protocoles d'urgence. Prévoir des relais pour repas, hygiène et soins, avec responsables identifiés. Suivre places, orientations, incidents, interruptions et délais de rétablissement.

Équipes soutenues. Prévoir qualification, formation, supervision et alerte en cas de sous-effectif. Suivre couverture des quarts et stabilité du personnel.

Gouvernance claire. Définir les mandats, contrôler les dépenses et déclarer les conflits d'intérêts. Prévoir reddition financière, recours confidentiel et corrections documentées.

Voisinage associé. Créer un comité de liaison, un interlocuteur et une médiation. Suivre les signalements, les délais de réponse et les situations récurrentes.

Relais vers le logement. Préparer les transitions avec la personne et son intervenant; maintenir l'accueil pendant les travaux. Suivre la continuité et la stabilité résidentielle.

Financement durable. Confirmer le fonctionnement, distinguer fonds ponctuels et récurrents, prévoir une réserve et un repli. Suivre budget, services et ressources disponibles.

Avec l'éclairage possible de l'IHF, apprécier les effets avec les personnes : participation volontaire, données minimales et bilans agrégés pour ajuster avant d'élargir.

Chiffrer, réunir, mettre en œuvre

Établir un budget par site : acquisition, travaux et services récurrents. L'appui public serait complété par des revenus envisagés de location, d'espaces professionnels, de réceptions et de ventes de condominiums; ces revenus ne sont pas acquis.

Priorité : une rencontre de travail pour choisir les sites à étudier, répartir les responsabilités et convenir des budgets et du calendrier.

Gilles Filiatreault · Auteur du projet

gf_rh@hotmail.com